

# En Catalogne, la mise sous tutelle s'opère dans le calme

Paco Audije  
Correspondant à Madrid

**R**ébellion, sédition et malversations de fonds. Tels sont les délits mentionnés par José Manuel Maza, procureur du Roi, dans une plainte urgente déposée lundi contre le président destitué de l'exécutif catalan Carles Puigdemont et tous les membres de son cabinet dissous, incluant Oriol Junqueras (Gauche républicaine de Catalogne, ERC). Samedi, tous ont été relevés de leurs fonctions par le gouvernement espagnol, en vertu de l'article 155 de la Constitution.

Après la dissolution du Parlement catalan par le Premier ministre Mariano Rajoy (Parti populaire, conservateur), Carles Puigdemont et les ex-membres de son gouvernement ont perdu leurs privilèges d'élus. Ils devront répondre des accusations portées contre eux devant l'Audiencia nacional (AN, Haute Cour).

L'accusation la plus grave est celle de rébellion puisque le Code pénal espagnol la punit d'une peine qui peut aller de quinze jusqu'à trente ans d'incarcération. Nonobstant, plusieurs juristes éminents doutent que ce délit puisse être imputé à M. Puigdemont ou à ses ministres "puisque il faudrait prouver l'usage d'une violence publique" dans la poursuite de leur objectif sécessionniste. En revanche, les défenseurs de la thèse du procureur Maza ébauchent des nuances introduites par la jurisprudence qui permettrait de retenir ce principal chef d'accusation.

Carme Forcadell, présidente du Parlement de Catalogne, et cinq autres personnes qui ont participé dans les réunions du comité de coordination de la Chambre, est également accusée des mêmes délits par M. Maza. Leur situation est toutefois différente de celle des membres de l'exécutif destitué. Ils resteront en poste jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau Parlement de Catalogne. Au total, vingt personnes font l'objet des plaintes de la part du procureur

Maza. "C'est tout simplement une persécution politique", a répliqué un porte-parole d'ERC.

## Madrid reprend le contrôle

Lundi, premier jour ouvrable après l'entrée en vigueur du 155, on se demandait si et comment les *consellers* (ministres régionaux) de M. Puigdemont allaient organiser la résistance. S'ils se rendaient normalement à leurs bureaux, ils auraient encouru une autre accusation : celle "d'usurpation de fonctions". Depuis samedi ce sont en effet des ministres et des fonctionnaires de Madrid qui sont officiellement chargés de leurs départements respectifs.

Parmi les *consellers*, seuls Oriol Junqueras (vice-président chargé de l'Économie) et Josep Rull (Territoire) se sont ostensiblement rendus dans leurs services. M. Rull a même tweeté une photo de lui devant son ordinateur, avec la légende : "Dans mon bureau, en exerçant les res-

ponsabilités qui m'ont été confiées par le peuple de Catalogne." Les mossos (policiers catalans), déjà sous le commandement direct du ministre espagnol de l'Intérieur, avaient l'ordre de ne laisser passer les ministres catalans que pour leur permettre de récupérer leurs affaires personnelles. M. Rull est resté une heure à l'intérieur. M<sup>me</sup> Forcadell a pour sa part annulé une réunion prévue du comité de coordination du Parlement, ce qui a été interprété, même par les milieux indépendantistes, comme une preuve d'obéissance de l'application de l'article 155.

Finalement, la passation de pouvoirs des autorités catalanes aux fonctionnaires désignés par M. Rajoy s'est déroulée dans un calme presque surprenant. La campagne pour les élections régionales anticipées du 21 décembre est déjà en cours. Les partis indépendantistes ont clairement indiqué de participer au rendez-vous des urnes. Même les plus radicaux (la CUP) qui qualifient pourtant ces élections "d'illégitimes".

Le parquet  
requiert des  
poursuites pour  
rébellion, et  
sédition contre  
l'exécutif  
catalan  
destitué.